

OBJECTIFS :

Pour la catégorie concernée de Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnel (PEMP ou nacelles) :

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en situation de travail,
- Assimiler les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité,
- Être informé des risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques,

En vue d'obtenir l'autorisation de conduite **des catégories A, B ou C** ; conformément à la recommandation R486-A de l'Assurance Maladie Risques Professionnels, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Permettre aux chefs d'entreprise de satisfaire aux dispositions réglementaires des articles R4323-55, R4323-56 du Code du travail selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

PUBLIC :

Ce module s'adresse aux personnes débutantes ou expérimentées, dont l'objectif est de conduire Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnel correspondant à une ou plusieurs catégories de la recommandation R486 en respectant les règles de sécurité applicables.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous sommes en capacité d'accueillir les personnes en situation de handicap, pour de plus amples renseignements contactez nous (06 42 41 44 27 ou ericclouet@yahoo.com)

PRE-REQUIS :

Être âgé d'au moins 18 ans* - Être apte médicalement**

*La conduite de certains équipements de travail par des jeunes âgés de moins de 18 ans fait l'objet de dispositions réglementaires spécifiques. Lorsque ces obligations sont respectées, rien ne s'oppose à ce qu'un conducteur mineur passe la formation.

** Il est recommandé que l'employeur s'assure de l'aptitude médicale du salarié à conduire les PEMP avant de s'engager dans un processus de formation, puisque cette aptitude est nécessaire à la délivrance de l'autorisation de conduite.

CONTENU :

Tout conducteur de PEMP à l'issue de la formation dispose des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique suivants.

Connaissances théoriques :

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP

Savoir-faire pratiques :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Pour chacun des thèmes, une évaluation des acquis est effectuée

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateurs professionnels d'adultes issus des secteurs de la manutention levage ou du BTP.

REFERENTS PEDAGOGIQUES :

Éric CLOUET

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Salle de cours équipées de supports vidéo.

Utilisation de manuels de formation et de documentations complémentaires.

Plateformes de formation dédiées à la conduite des PEMP.

Mise à disposition et formation à la conduite des PEMP sur les catégories correspondantes. Animation de formation participative s'appuyant sur les échanges d'expériences.

DATES DE FORMATION :

Nous consulter, délai d'accès de 1 semaine à 2 mois

DUREE :

De 1 à 3 jours, en fonction de l'expérience du candidat.

LIEU DE FORMATION :

Au sein de votre entreprise (en intra) sous réserve de justifier des installations et des moyens nécessaires définis par la recommandation R486-A.

MODALITES DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'EVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Evaluations théorique sous forme de QCM et pratique sous forme de mise en situation réalisés conformément à la recommandation R486-A.

TARIF :

A partir de **650,00€HT/Jour**

Variables selon la durée et l'éloignement du site (nous consulter contact : ericclouet@yahoo.com)

SANCTION VISEE :

Attestation de formation.

Remise des tests théoriques et pratique pour archivage par l'entreprise.

En fonction des résultats, l'employeur a la possibilité de délivrer l'autorisation de conduite.

Tout conducteur de PEMP doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves d'évaluations.